

POUR UNE FRANCE TERRE DE LAIT DURABLE

LIVRE BLANC DE LA FILIÈRE LAITIÈRE
PLAN DE RELANCE 2020



FranceterredeLAIT

LA FILIÈRE LAITIÈRE S'ENGAGE

POUR UNE FRANCE TERRE DE LAIT DURABLE

ÉCRIVONS LE FUTUR ENSEMBLE

ÉDITO

Pour un plan de relance garant des États Généraux de l'Alimentation et de la loi EGAlim

LE PLAN DE RELANCE DOIT ACCÉLÉRER LE PLAN DE FILIÈRE

La crise que nous traversons est majeure et loin d'être terminée. Pas question pour autant de sombrer dans le fatalisme. Chaque secteur, chaque acteur doit rassembler ses forces pour répondre aux défis qui s'imposent à tous. Le secteur laitier, qui a permis de garantir l'approvisionnement des Français pendant le confinement, a une double responsabilité : garantir la souveraineté alimentaire pour les consommateurs et participer à la relance durable de l'économie.

Producteurs, coopératives, industriels, distributeurs, acteurs de la restauration, crémiers-fromagers : nous accueillons le plan de relance comme une opportunité et un cap collectif en ces temps incertains. C'est une bouffée d'oxygène et la possibilité d'une voie positive, réaliste et pragmatique.

Le plan de relance est un plan de transformation. Un coup d'accélérateur des États Généraux de l'Alimentation et de notre plan de filière « France Terre de Lait ». Nous appréhendons ce plan de relance comme une opportunité d'atteindre plus vite nos ambitions et nos objectifs. Renforçons cet élan grâce à des appels à projets cohérents et efficaces.

Nous rappelons le cap qui nous a été donné il y a presque 3 ans - coconstruit entre les acteurs privés, les producteurs, les représentants de la sphère citoyenne - et le cœur de la feuille de route qui anime notre filière :

- **redonner leur juste valeur au lait et aux produits laitiers français**
- **répartir cette valeur au sein de tous les maillons de la filière, notamment des éleveurs**
- **proposer des produits laitiers qui trouvent toute leur place dans une alimentation saine, sûre et accessible à tous.**

Nous souhaitons que ce plan de relance amplifie les avancées des EGA et de la loi EGAlim qui en découle et que les financements soient accordés à des projets compatibles avec les plans de filière élaborés. L'ensemble des acteurs laitiers éligibles au plan de relance s'engage dans ce présent livre blanc à respecter la feuille de route France Terre de Lait. L'Interprofession laitière se porte garante de cette compatibilité aux côtés des pouvoirs publics et de ses membres.

Une transformation durable de nos modes de production pour une consommation responsable et accessible à tous

ENJEUX PRIORITAIRES DE LA FILIÈRE LAITIÈRE, ALIGNÉS AVEC LE PLAN DE RELANCE

Ce qui régit l'ensemble des acteurs laitiers repose sur cette matière première, fragile et précieuse : le lait. Lorsque nous défendons l'idée selon laquelle la France est une terre de lait, ce ne sont pas de belles paroles. La France accueille une diversité de fermes dans chacun des territoires et un large éventail de laiteries allant de TPE- PME jusqu'à de grands groupes de taille internationale, installés au plus proche des éleveurs. La filière laitière est génératrice d'emplois, mais aussi de vitalité et de cohésion des territoires : l'élevage fait vivre les zones reculées de montagne tout comme les bassins laitiers de l'Ouest. 85 % des salariés des usines laitières vivent dans des communes de moins de 15 000 habitants. Via son savoir-faire ancestral et la rigueur de ses contrôles, la filière laitière fournit une grande variété de produits laitiers sains et de qualité, qui font la richesse de notre patrimoine gastronomique. Dotés d'un rapport qualité nutritionnelle / prix imparable, ces produits sont ancrés dans le quotidien des consommateurs. Et à chacun des maillons : des hommes et des femmes qui produisent, collectent, contrôlent, transforment, vendent, cuisinent... les produits laitiers.

Autant d'éléments pour que la France reste une terre de lait.

Une terre de lait durable et responsable. Nous avons initié une démarche de responsabilité sociétale collective inédite « France Terre de Lait, la filière laitière s'engage » dès la sortie des EGA. Reconnue par AFNOR et ISO 26 000, l'ensemble des acteurs laitiers s'est accordé pour une démarche de progrès collective. Une volonté de transparence auprès de nos parties prenantes – et notamment de la sphère citoyenne.

Dans le plan de relance, la filière souhaite accélérer ses engagements et plans d'action. Producteurs, coopératives, industriels, distributeurs, acteurs de la restauration, crémiers-fromagers.... Tous s'accordent sur de grands enjeux prioritaires pour la filière laitière, avec un double préalable :

- la filière laitière s'attache à conserver la diversité de ses modèles de production avec des acteurs résilients ancrés dans tous les territoires et offrant une diversité de produits laitiers issus de lait d'origine France.
- La filière conçoit le progrès - comme devant être ambitieux mais également pragmatique, réaliste et applicable par les acteurs pour être efficient.

Tous les engagements qui suivent intègrent ce double préalable.

VOLET 1 PLAN DE RELANCE dont le plan de transition agricole et alimentation

Accélérer la transition agroécologique

Priorités identifiées pour la filière laitière dans ce volet :

- Atteindre la souveraineté alimentaire
- Accélérer la transition agroécologique de nos modes de production
- Garantir le haut niveau de bien-être animal
- Accompagner le changement climatique pour une filière laitière neutre en carbone

VOLET 2 PLAN DE RELANCE

Améliorer la compétitivité de l'économie rurale à l'économie mondiale

Priorités identifiées pour la filière laitière dans ce volet :

- Orienter nos travaux de recherche et de développement pour des modes de production durable pour une filière autonome
- Soutenir un export laitier durable

VOLET 3 PLAN DE RELANCE

Renforcer la cohésion des territoires

Priorités identifiées pour la filière laitière dans ce volet :

- Valoriser les métiers du lait : la filière laitière recrute !
- Faciliter les conditions d'exercice et attirer de nouvelles générations

VOLET 4 PLAN DE RELANCE

Garantir une alimentation durable pour tous

Priorités complémentaires identifiées pour la filière laitière :

- Une alimentation durable à juste prix pour le consommateur
- Ne contribuons pas à façonner une alimentation à 2 vitesses

Accélérer la transition agroécologique

- **Atteindre la souveraineté alimentaire** – notamment en réduisant sa dépendance aux intrants (dont les 2 % de soja importés présents dans la ration de nos vaches laitières). **Valoriser les approvisionnements de produits français.** La quête de souveraineté alimentaire ne peut être décorrélée de la nécessaire vigilance de nos importations. Nous réclamons des appels d'offre, notamment dans les restaurations collectives, permettant pour une partie des approvisionnements en produits frais – la valorisation des circuits locaux, et des produits de nos territoires.
- **Accélérer la transition agroécologique de nos modes de production.** Nous partageons la vision de Monsieur le ministre que cette transition agroécologique constitue un moyen et non une finalité. La ferme du futur durable existe, dans le respect des systèmes de production choisis par chaque éleveur. Le plan de relance doit permettre d'accélérer la transition engagée, que ce soit via les financements de nouveaux bâtiments ou encore via l'investissement dans la formation des éleveurs.
- **Garantir le haut niveau de bien-être animal** dans les exploitations. Nous entendons les questionnements de la société et de nos clients. C'est pour cela que nous nous sommes engagés à objectiver le niveau de bien-être des vaches laitières, dans 100 % des exploitations laitières. Si l'enjeu est prioritaire, le plan de relance doit nous aider à accélérer l'évaluation via le financement des diagnostics de bien-être animal dans les élevages laitiers.
- **Accompagner le changement climatique pour devenir une filière laitière neutre en carbone** à tous les maillons, de la fourche à la fourchette. Nous nous sommes engagés dans notre feuille de route climatique à réduire nos émissions de carbone de 30% à horizon 2025. Le cap sera maintenu, malgré les épisodes de sécheresse qui se multiplient. Nous devons investir dans des bâtiments et infrastructures adaptés à ce changement climatique. Nous devons travailler pour préserver les ressources en eau, et continuer de valoriser les zones de stockage de carbone – dont les prairies et haies. Notre agriculture et la diversité de nos élevages ne sont pas un problème. Ils sont une solution pour accélérer la transition agroécologique.



Concrètement ?

Pour chacun de ces enjeux prioritaires la filière a identifié des propositions concrètes (cf. tableaux en pages suivantes)

Par exemple : pour une transition agroécologique rapide, cohérente et efficace, la filière propose dans le volet « pacte bio sécurité – bien-être animal » (enveloppe de 100 millions€) de créer et développer un outil informatique support de la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage (dont le diagnostic d'évaluation du bien-être des animaux BoviWell).

Cet outil a vocation notamment de :

- support de saisie du diagnostic en ferme par les techniciens, et interopérabilité pour le transfert de données,
- gestion des informations de suivi par les différents acteurs du dispositif au plan local et national,
- transfert de l'ensemble des données dans une base de données nationale.

Le traitement et l'analyse de ces données permettra de mettre en place des démarches de progrès collectives mais également d'apporter des données aux consommateurs et à la sphère citoyenne.

Création et développement de l'outil :

investissement estimé à 500 000 euros pour l'ensemble des troupeaux bovins et des filières

Améliorer la compétitivité : de l'économie rurale à l'économie mondiale

- **Orienter nos travaux de recherche et développement pour des modes de production durables et pour une filière autonome.** La R&D se place également au service d'une alimentation plus durable, des recettes plus simples et toujours plus naturelles. En préservant la matière première du lait et ses atouts nutritionnels naturels.
- **Soutenir un export laitier durable :** la filière laitière est largement exportatrice et contribue tout autant à la vitalité des territoires et à la compétitivité de l'économie française ; en concourant positivement à la balance commerciale. L'accès à l'export des PME renforce le maillage territorial et l'accès à l'emploi des jeunes.

Renforcer la cohésion des territoires

- **Valoriser les métiers du lait : la filière laitière recrute !** A tous les maillons (amont, industrie, métiers de bouche...) – et à tous les niveaux de qualification. Travaillons une promotion collective de nos métiers, que ce soit en formation initiale, mais facilitons également les passerelles et réorientations professionnelles. Des emplois sont à pourvoir dans la filière !
- **Faciliter les conditions d'exercice et attirer de nouvelles générations.** Le plan de relance place au cœur de ses priorités le soutien à l'emploi et à l'investissement dans les compétences. Le secteur laitier s'inscrit pleinement dans ces priorités et souhaite participer à l'effort collectif. Pour maintenir l'activité des fermes et des entreprises sur tous les territoires, participons à améliorer les conditions de travail des femmes et des hommes qui y travaillent et répondons aux besoins de recrutements sur tous les maillons grâce à l'apprentissage ou à la création d'un service civique agricole.

Garantir une alimentation durable pour tous

- **Une alimentation durable à juste prix pour le consommateur.** Afin de limiter les répercussions d'une crise économique majeure pour le consommateur, le plan de relance doit appuyer des démarches qui éviteront des surcoûts pour ce dernier. La problématique du « juste prix » qui nous anime depuis les EGA doit également prendre en compte celle du pouvoir d'achat. L'équation s'avère, certes, complexe, mais le plan de relance doit en tenir compte en accompagnant et en soutenant les investissements économiques des acteurs de la filière pour rendre possible cette transition.
- **Ne contribuons pas à façonner une alimentation à deux vitesses.** Pour réussir, le plan de relance doit profiter à tous. Qu'il soit un accélérateur positif de notre pays, un accompagnement inédit vers une transition agroécologique qui bénéficie à tous. La filière laitière s'inscrit pleinement dans cet élan, que ce soit sur le volet agricole et alimentation, mais également en tant que filière compétitive, génératrice d'emplois et de valeur. L'interprofession accompagnera les acteurs laitiers en ce sens.

Pour que la France reste durablement une Terre de Lait !

Thierry Roquefeuil,
Président du CNIEL

Marie-Thérèse Bonneau,
Présidente du collège des
producteurs

Damien Lacombe,
Président du collège
des coopératives

Robert Brzusczak,
Président du collège des
industriels privés

Jacques Creyssel,
Président du collège du
commerce de la distribution
et de la restauration

POUR QUE CHAQUE ACTEUR PUISSE MIEUX VIVRE SON MÉTIER

39

Mds € de chiffre d'affaire soit 22 % du CA total des IAA



300 000

emplois répartis sur tout le territoire
85 % des salariés vivent dans des communes de - 15 000 habitants

5 ☆☆☆☆☆

entreprises françaises dans le top 25 des entreprises laitières mondiales

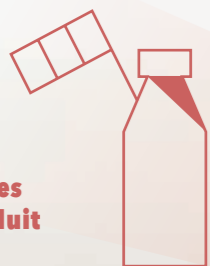


54 000

fermes laitières réparties sur l'ensemble du territoire

24

Mds de litres de lait produit en France



732

usines et ateliers de fabrication

100%
du lait testé



1 collecte du lait toutes les 48h



Critères et méthodes identiques pour l'analyse de toute la production laitière française sur tout le territoire

11

laboratoires Interprofessionnels



120

millions d'analyses réalisées chaque année

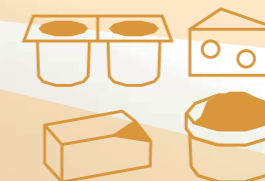


une démarche collective de progrès



3 200

crémiers et fromagers



4

litres sur 10 exportés / 60 % vers l'UE et 40% hors de l'UE



>7,3

Mds € de CA et 3,2Mds d'excédent commercial (à l'export la filière privilégie les produits laitiers à valeur ajoutée)

1500

produits laitiers de grande distribution



3^{ème}

pays européen exportateur en valeur à répartition des ventes (52 % magasins, 39 % industries agro-alimentaires, 9 % restauration hors domicile)

4,1%

de la production est certifiée Agriculture biologique (1 Milliard de litres produits par an)

BIO



51
AOP



10
IGP

POUR S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE CONSOMMATION RESPONSABLE

POUR GARANTIR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ET PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

23% des exploitations

40% des entreprises

20% du lait en montagne



La filière laitière en montagne

92%

des vaches laitières ont accès à l'extérieur



98%

de l'alimentation des vaches produite sur le sol français

66

vaches en moyenne par exploitation

9/10

9 éleveurs sur 10 engagés dans la Charte des bonnes pratiques d'élevage



Ferme laitière bas carbone : 1 éleveur sur 2 engagé d'ici 5 ans

-20%

d'empreinte carbone entre 1990 et 2010

-20%

supplémentaire d'ici 2025

Contributions et orientations pour une filière laitière durable

MISE EN OEUVRE DU PLAN DE RELANCE 2020

Nous avons travaillé au sein du Cniel, l'Interprofession laitière, pour identifier les thématiques et projets d'avenir du plan de relance, dans la lignée de notre démarche « France Terre de Lait ». Quand cela nous semblait nécessaire, nous avons précisé les éléments qu'il conviendrait de prendre en compte pour accélérer la mise en œuvre de ces projets.

Ces propositions ont été validées par le Conseil d'administration du Cniel le 6 octobre 2020 et seront susceptibles d'évoluer en fonction des appels à projets mis en place.

CONTRIBUTIONS DE LA FILIÈRE POUR LE PLAN DE RELANCE

FOCUS TRANSITION AGRICOLE ALIMENTATION & FORÊT

RECONQUÉRIR NOTRE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

	Montant (millions €)	Objectifs / Ambitions de la filière	Propositions de la filière laitière	Situation actuelle / Etat des lieux	Conditions de réussite
Plan protéines végétales	100	<ul style="list-style-type: none"> * Tendre vers l'autonomie protéique, dans le respect de l'efficacité économique des élevages * Favoriser un pâturage durable, en liaison avec le réchauffement climatique * Diminuer la dépendance au soja par des alternatives * Veiller à la cohérence des politiques publiques 'énergie verte' vs 'autonomie protéique' 	<ul style="list-style-type: none"> * Favoriser l'accès au pâturage * Faciliter le maintien du pâturage dans les exploitations, en conciliant robot de traite et pâturage * Favoriser l'implantation de prairies et de cultures fourragères à haute teneur en protéines et/ou adaptées à des conditions chaudes et séchantes (luzerne, méteils, etc.) * Favoriser le stockage de l'herbe * Favoriser les outils de traitements des oléo-protéagineux / protéagineux pour une meilleure assimilation de ces sources de protéines par les vaches laitières * Soutenir la recherche appliquée sur le maïs durable pour améliorer les itinéraires techniques * Développer le choix variétal du maïs pour permettre aux éleveurs d'aller vers un maïs plus performant d'un point de vue protéique * Inciter les opérations de remembrement pour mettre à disposition des éleveurs des prairies autour des bâtiments d'élevage * Mettre en place une vraie politique foncière pour limiter le mitage et la consommation de foncier agricole (périphérie des villes, zones commerciales, etc.) * Prioriser les coproduits des IAA à haute teneur en protéines vers l'alimentation animale * Revaloriser le prix des produits laitiers utilisant des protéines tracées (non OGM, non OGM d'origine française) 	<p>Dans la ration de la vache laitière française : 2 % soja importés Une installation sur 2 est en traite robotisée</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Reconnaissance du rôle des prairies dans les paiements pour services environnementaux * Aides à la stabilisation des voies d'accès, clôtures intelligentes, boviducs, barrières canadiennes, abreuvements extérieurs * Aides à l'hectare de prairie réimplantée ou de sursemi * Aides au financement de robots mobiles * Aides à l'investissement de séchoir en granges * Aides à la mise en place d'outils de déshuilage, broyage, toastage, torréfaction, stockage des grains * Financement des frais de notaires et exonération des droits de mutations sur les opérations de remembrement conduisant à augmenter le parcellaire autour des bâtiments d'élevage * Mise en place d'une politique foncière visant à limiter l'érosion de la SAU nationale * Proscrire l'utilisation de drèches de brasserie, de pulpes de betteraves dans les méthaniseurs * Fournir des références de prix publiques sur les prix des protéines tracées utilisables par les opérateurs économiques dans les relations contractuelles

RECONQUÉRIR NOTRE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

	Montant (millions €)	Objectifs / Ambitions de la filière	Propositions de la filière laitière	Situation actuelle / Etat des lieux	Conditions de réussite
Campagne grand public sur les métiers et formations de l'agriculture et agroalimentaire	10	<ul style="list-style-type: none"> * Couvrir les besoins d'installation de jeunes entrepreneurs et de recrutement au sein des différents maillons de la filière, de l'amont jusqu'à la restauration et la distribution * Porter l'enjeu du recrutement (à court terme), mais aussi celui de la formation initiale (à moyen et long termes) 	<ul style="list-style-type: none"> * Être présent dans la grande campagne de communication mise en place par la DGER * Travailler les programmes de formation initiale 	<p>La filière laitière recrute :</p> <ul style="list-style-type: none"> * 1 litre de lait sur 2 sera produit par la nouvelle génération d'ici 5 ans * L'industrie laitière recrute 3 000 personnes par an, et 15 % des offres de CDI ne sont pas pourvues * La restauration collective doit former et recruter 10 000 cuisiniers au cours des prochaines années * Nombreuses offres d'embauche disponibles en direct ou via l'alternance chez les crémiers-fromagers 	Donner une véritable visibilité aux métiers du lait
Formation à la négociation collective des organisations de producteurs	4	<ul style="list-style-type: none"> * Renforcer le dialogue et la transparence dans les négociations commerciales * Former les opérateurs de la filière à l'utilisation du tableau de bord des indicateurs économiques 	Formation des responsables d'OP à la négociation collective et à la connaissance des marchés	Existence de formations dispensées par l'Ifocap avec l'appui de Vivea	Toucher l'ensemble des responsables d'OP
Plan de modernisation des abattoirs	130	<ul style="list-style-type: none"> * Moderniser la filière pour gagner en compétitivité et en traçabilité 	<ul style="list-style-type: none"> * Equiper les abattoirs de lecteurs de puce RFID (boucle électronique) * Développer les abattoirs mobiles (pour réduire le transport des animaux vivants) 		<ul style="list-style-type: none"> * Aides à l'équipement des abattoirs en lecteurs de puces RFID * Participation financière à la mise en place d'abattoirs mobiles
Pacte "bio-sécurité-bien-être animal" en élevage	100	<ul style="list-style-type: none"> * Améliorer les conditions d'exercice du métier d'éleveur et des personnes extérieures à l'exploitation (vétérinaire, inséminateur, etc.) * Améliorer les conditions d'élevage des animaux * Veiller à la maîtrise de la santé des animaux et de la qualité du lait 	<ul style="list-style-type: none"> * Sécuriser les conditions de travail lors de la manipulation des animaux * Diminuer le stress thermique des animaux, par une identification des marges de progrès de chaque exploitation et par le soutien à la mise en place des leviers d'action ainsi identifiés * Améliorer les conditions de logement des veaux * Améliorer le système de traçabilité des bovins, via le bouclage électronique des bovins nés * Sécuriser l'alimentation des vaches laitières * Limiter l'entrée et la circulation d'agents pathogènes et de contaminants dans les exploitations * Intensifier la lutte contre la tuberculose bovine 		<ul style="list-style-type: none"> * Aides à l'établissement de cages de contention et de box d'insémination pour faciliter les soins * Financement de diagnostic évaluant l'exposition des exploitations au stress thermique * Aides à l'aménagement et à l'équipement des bâtiments pour une meilleure isolation et ventilation * Aides à la multiplication des points d'abreuvements en extérieur et dans les bâtiments * Aides à l'investissement des équipements améliorant le logement des veaux et des vaches laitières * Aides au financement du surcoût du bouclage électronique * Aides à la protection (des cultures et de l'exploitation dans son ensemble) vis-à-vis de la faune sauvage (clôtures), à la couverture de silos et à l'amélioration de l'accès à l'eau des animaux * Aides à la formation des producteurs et des diagnostics dans les élevages pour lutter contre la tuberculose bovine * Aide à la formation générale sur la biosécurité en élevage pour la lutte contre tous les agents pathogènes

ACCÉLÉRER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE AU SERVICE D'UNE ALIMENTATION SAINTE, DURABLE ET LOCALE POUR TOUS LES FRANÇAIS

	Montant (millions €)	Objectifs / Ambitions de la filière	Propositions de la filière laitière	Situation actuelle / Etat des lieux	Conditions de réussite
Crédit d'impôt pour la certification HVE (création)	76	* Rendre compatible HVE niveaux 2 et 3 avec les démarches déjà mises en place au sein de la filière laitière (FLBC)	* Adapter les grilles d'évaluation HVE pour rendre accessible le niveau de certification aux élevages laitiers vertueux (fermes bas carbone notamment) * Généraliser les diagnostics environnementaux reconnus par l'Interprofession et faciliter la mise en place des leviers de progrès identifiés * Faciliter les reconnaissances mutuelles des démarches d'évaluation environnementale	Les grilles d'évaluation HVE (Voies A et B) niveau 3 ne sont pas adaptées aux exploitations laitières	* Adaptation des grilles d'évaluation HVE aux spécificités des exploitations de bovins lait * Crédit d'impôts pour les exploitants réalisant des diagnostics CAP2ER * Aides au financement de projets permettant de diminuer l'empreinte carbone
"Bon bilan carbone"	10	* Poursuivre/accélérer la feuille de route climatique de la filière - avec un objectif de réduction de 20 % des émissions carbone * Généraliser à tous les acteurs l'engagement dans FLBC	Déployer les diagnostics FLBC chez les jeunes installés et sur l'ensemble des exploitations laitières * Reconnaissance du rôle de stockage de carbone par les prairies permanentes		* Aides à la mise en place des diagnostics * Promouvoir les diagnostics dans les points d'accueil installation * Aides à la formation de conseillers
Plan de structuration des filières agricoles et alimentaires & renforcement du Fonds Avenir Bio	60	Accélérer le développement de la production BIO dans la filière, sous réserve d'adéquation de la demande, et de création de valeur associée (le BIO est une démarche de segmentation) Dynamiser l'offre de lait segmenté, afin de maintenir sur tout le territoire (dont les massifs montagneux) une production laitière à valeur ajoutée	Informatisation des démarches socles CBPE et BoviWell Développer l'ensemble des filières de qualité sous SIQO (BIO, AOP-IGP, montagne, etc.) Maintien du cadre proposé par le plan de filière laitière de 2017 concernant la filière bio, à savoir à l'amont comme à l'aval : * accompagner les producteurs à la conversion et au maintien harmonisés sur le territoire * maintenir la compétitivité de la filière bio (amont & aval) et la valorisation des produits bio dans un contexte de concurrence européenne * promouvoir les produits laitiers bio pour en valoriser la consommation * adapter offre/demande et suivi du volume - avec indicateurs spécifiques	Objectif de doubler le volume de produits laitiers bio de 2017 à 2025 (plan de filière 2017) Cap du milliard de litres de lait bio produit annuellement franchi en mai 2020	* Aides au financement du développement de la base de données et de l'application informatique CBPE et Boviwell (logiciel) * Généraliser le camion "double citerne" pour faciliter la collecte de laits segmentés * Garantir les approvisionnements de la RHD en lait bio français et en AOP-IGP laitières à leur juste valeur * Maintien des soutiens de l'Etat à la production BIO
Prime à la conversion des agroéquipements	135	Vers "la ferme laitière durable", dans le respect de la diversité des systèmes de production : * améliorer les conditions de travail * s'adapter aux enjeux du changement climatique * Réduire l'impact environnemental (qualité de l'air, de l'eau et des sols)	* Inciter à la modernisation technologique des exploitations en faveur de la réduction des impacts environnementaux et du développement du pâturage * Faciliter la mise en place d'équipements réduisant les émissions (épandeurs à injection, couverture de fosses, etc.) * Faciliter la mise en place de nouveaux tanks à lait économes en énergie et à faible impact climatique * Soutenir l'innovation et la recherche en agroéquipement	Interdiction des épandeurs à buse palette en 2025 Vers une interdiction des fluides frigorigènes (qui induira un surcoût pour les éleveurs !)	* Aides aux financements des diagnostics environnementaux * Aides aux investissements bas carbone : - réduction des consommations d'énergie (ex : prérefroidisseur) - production d'énergie renouvelable - gestion des effluents (ex : couverture des fosses, épandeurs à injection...) - tanks de nouvelle génération * aides à la mise en place d'équipements réduisant la pénibilité du travail et facilitant la remontée d'information auprès de l'éleveur pour le pilotage de son activité : robot d'aliment, barrières intelligentes, caméras de surveillance à distance, capteurs d'information [collier, puce] placés sur les vaches laitières, etc. * Prime à la casse d'épandeurs à buse palette

ACCÉLÉRER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE AU SERVICE D'UNE ALIMENTATION SAINTE, DURABLE ET LOCALE POUR TOUS LES FRANÇAIS

	Montant (millions €)	Objectifs / Ambitions de la filière	Propositions de la filière laitière	Situation actuelle / Etat des lieux	Conditions de réussite
Accélérateur pour les entreprises d'agroéquipement et de biocontrôle	15	* Veiller à ce que les appuis apportés aux filières équipements soient en accord avec les grands engagements et enjeux de la filière laitière (ex : concilier robot de traite & pâturage)			
Programme "Plantons des haies !"	50	* Contribuer au stockage de carbone dans les sols * Contribuer au bien-être des vaches durant les fortes chaleurs	* Intégrer le stockage du carbone des haies dans les bilans carbone à l'échelle de l'exploitation et à l'échelle nationale		
Plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes	50	* Promouvoir une alimentation équilibrée, saine, sûre et accessible à tous dans le respect des repères PNNS et de l'arrêté relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire * Promouvoir un approvisionnement d'origine française, voire locale ou sous SIQO * Rapprocher les structures de production territoriales laitières des collectivités	* Développer l'achat de produits de qualité (dont sous SIQO) et durables * Développer les démarches de progrès telles que Mon Restau Responsable, la charte qualité d'engagement Agores, le label En cuisine d'Ecocert * Maintenir l'obligation d'avoir un produit laitier par repas dans les cantines scolaires (et les EHPAD) * Réorganiser les démarches (au moins pour les petites communes) pour s'inscrire dans le financement européen Lait à l'école		
Partenariat Etat/ collectivité au service des Projets Alimentaires Territoriaux (amplification)	80	* Généraliser dans l'ensemble des collectivités l'accès à des aliments de qualité * Permettre le développement de circuits de proximité amont/aval	* Introduire une dérogation aux règles de la concurrence européenne pour 30 % des achats de produits frais des collectivités publiques, afin de faciliter les achats locaux. * Préserver un budget alimentaire plancher pour la restauration collective, en particulier hospitalière * Affecter les économies réalisées dans la lutte contre le gaspillage alimentaire à l'hôpital dans les achats d'aliments durables * Développer des filières locales amont / commerce de détail de proximité * Permettre les partenariats entre les 1 000 restaurants et les acteurs de la filière laitière afin de garantir des approvisionnements de qualité durables	Les budgets alimentaires des hôpitaux, déjà très bas, continuent de diminuer	* Introduction d'un cadre réglementaire préservant le budget alimentaire en restauration collective hospitalière, et facilitant l'achat de produits frais locaux au sein de l'ensemble des collectivités

ACCÉLÉRER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE AU SERVICE D'UNE ALIMENTATION SAIN, DURABLE ET LOCALE POUR TOUS LES FRANÇAIS

	Montant (millions €)	Objectifs / Ambitions de la filière	Propositions de la filière laitière	Situation actuelle / Etat des lieux	Conditions de réussite
Opération "panier fraîcheur"	30	<ul style="list-style-type: none"> * Encourager et faciliter les dons émanant de l'ensemble des entreprises de la filière laitière (de l'amont à l'aval) * Améliorer la diffusion des protocoles de dons * Lutter contre le gaspillage alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> * Défiscalisation des dons au moment du don * Partenariats entre les organisateurs d'événements et les associations pour récupérer des aliments et des boissons * Intégrer systématiquement les produits laitiers dans les paniers repas locaux * Développer les groupements d'achat et de vente directe avec mixité sociale * Créer des partenariats entre les entités qui détiennent des cuisines et des frigos disponibles et les associations qui en ont l'utilité * Développer les actions et les outils "cuisine du quotidien" * Développer un site ressource pour aider les animateurs, travailleurs sociaux, bénévoles dans la réalisation de leurs missions * Créer des chantiers d'insertion pour récupérer, transformer, reconditionner, distribuer et vendre à prix abordable des produits laitiers 	<ul style="list-style-type: none"> * Lourdeur administrative et délais d'un an pour obtenir des crédits d'impôt * Les paniers sont principalement constitués de fruits et légumes * La précarité gagne du terrain. Les actions doivent être étendues à un plus grand nombre de parties prenantes selon le principe d'universalisme proportionné 	<ul style="list-style-type: none"> * Flexibilité de la défiscalisation en matière de dons et éligibilité à l'ensemble des entreprises de la filière laitière * Approche partenariale des projets : ils doivent être portés par un responsable expert, et sur le terrain par une association, un élu, un industriel, un éleveur ou un distributeur * Soutien des mairies pour la mise à disposition de locaux, de terrains, d'animateurs, etc.

ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE ET LA FORÊT FRANÇAISES DANS L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

	Montant (millions €)	Objectifs / Ambitions de la filière	Propositions de la filière laitière	Situation actuelle / Etat des lieux	Conditions de réussite
Aide aux investissements de protection face aux aléas climatiques	100	Développer la durabilité et la résilience des exploitations	<p>En complément des propositions formulées pour les mesures "autonomie protéique" et "pacte bio-sécurité-BEA" :</p> <ul style="list-style-type: none"> * faciliter l'accès et la disponibilité de l'eau pour les animaux et pour les cultures destinées à leur alimentation * promouvoir une utilisation durable de l'eau * atténuer le stress thermique des animaux * sécuriser l'alimentation du troupeau par la création de stocks fourragers plus conséquents * faciliter, d'un point de vue réglementaire, la réutilisation des eaux au sein des sites industriels 	Le programme Aquarel a identifié des technologies réduisant la consommation d'eau, sa réutilisation et la gestion des effluents d'usine, ainsi que les éventuels freins réglementaires à leur utilisation	<ul style="list-style-type: none"> * Aides au forage, à la création de retenues collinaires, à l'irrigation des cultures et des prairies * Aides à la mise en place de récupérateur et outil de traitement des eaux de pluie * Aides à l'augmentation des capacités de stockage de fourrages * Aides au déploiement de cultures adaptées au niveau climat

AUTRES MESURES DU PLAN INTERMINISTÉRIEL

OUVERTES AUX ACTEURS DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

	Montant (millions €)	Objectifs / Ambitions de la filière	Propositions de la filière laitière	Situation actuelle / Etat des lieux	Conditions de réussite
Appel à projets "soutien aux investissements et modernisation des secteurs critiques"	1 000	* Soutenir les investissements des opérateurs de la filière laitière sur l'ensemble du territoire			
Renforcement des fonds propres des TPE/PME et ETI	Crédits budgétaires de la PLF 2021	* Consolider les fonds propres des entreprises de la filière laitière pour restaurer leur capacité d'investissement			

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

	Montant (millions €)	Objectifs / Ambitions de la filière	Propositions de la filière laitière	Situation actuelle / Etat des lieux	Conditions de réussite
Rénovation des bâtiments (notamment d'enseignement et des TPE/PME)	200 pour les TPE / PME	* Accélérer la transition écologique des opérateurs de la filière laitière	Accompagner les TPE/ PME et ETI de la filière laitière, dont les exploitations laitières et les crémiers-fromagers, dans leur projet d'amélioration de leur performance énergétique		* Aides à l'investissement dans des projets visant à réduire les émissions de carbone et à réduire la consommation d'énergie fossile (ex : équipements frigorifiques, vitrines réfrigérées pour les crémiers-fromagers)
Décarbonation de l'industrie	1 200	* Contribuer à l'atténuation du changement climatique * Promouvoir les investissements verts en industrie laitière * Réduire la consommation d'énergie fossile	* Favoriser l'investissement dans des technologies de récupération d'énergie sur site * Produire de l'énergie renouvelable en développant la méthanisation d'effluents laitiers		* Faciliter le subventionnement de la recompression mécanique de vapeur sur tous les sites industriels, avec un système de subvention stable offrant de la visibilité (actuellement lié aux certificats d'économie d'énergie) * Favoriser l'investissement dans les pompes à chaleur (pour récupérer de la chaleur des circuits de process ou de production d'air comprimé ou des groupes de froid) * Aide à l'investissement du tri de matière organique / de l'installation de méthanisation / de prise en charge des coûts de raccordement
Biodiversité sur les territoires, prévention des risques et renforcement de la résilience	250	Reconnaissance des impacts positifs de l'élevage sur la biodiversité	Etablir des paiements pour services environnementaux pour les surfaces semi-naturelles (prairies permanentes)		Rémunération des éleveurs pour leurs contributions positives à l'environnement

AUTRES MESURES DU PLAN INTERMINISTÉRIEL

OUVERTES AUX ACTEURS DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

	Montant (millions €)	Objectifs / Ambitions de la filière	Propositions de la filière laitière	Situation actuelle / Etat des lieux	Conditions de réussite
Investissement dans le réemploi et le recyclage	226	<ul style="list-style-type: none"> * Contribuer à la réduction des déchets et à l'économie circulaire * Lutter contre le gaspillage 	<ul style="list-style-type: none"> * Favoriser la recyclabilité des matériaux d'emballage employés dans les différents maillons de la filière laitière et accélérer le développement des filières de recyclage correspondantes * Développer l'usage de matériaux d'emballage moins polluants * Développement des solutions alternatives aux plastiques * Développer les systèmes et circuits de distribution en vrac * Favoriser l'épandage des boues issues du traitement des effluents de l'industrie laitière 	Depuis le début de la crise Covid un traitement complémentaire d'hygiénisation des boues est imposé, entraînant des investissements matériels et des prestations externes	<ul style="list-style-type: none"> * Aides à la R&D en faveur de la distribution en vrac * Déploiement de briques de lait sans couche d'aluminium * Création de la filière de recyclage du PET opaque * Création d'une filière de recyclage des pots de yaourts * Chaulage des boues * Compostage des boues
Aides à l'achat de véhicule propre dans le cadre du plan automobile (bonus, PAC, recharges)	1 900	* Réduire la consommation d'énergies fossiles, de l'amont à l'aval de la filière	* Développer l'utilisation de véhicules propres au sein des différents maillons de la filière laitière		Aides à l'achat de véhicules propres
Amélioration de la résilience des réseaux électriques et transition énergétique en zone rurale	50	Réduction de la dépendance aux énergies fossiles	<ul style="list-style-type: none"> * Valoriser l'autoconsommation d'énergie dans les exploitations agricoles * Faciliter le portage du gaz produit dans les exploitations agricoles 		Aides au financement d'équipements pour la production d'énergies renouvelables de l'amont à l'aval de la filière laitière

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'INVESTISSEMENT

	Montant (millions €)	Objectifs / Ambitions de la filière	Propositions de la filière laitière	Situation actuelle / Etat des lieux	Conditions de réussite
Investir dans les technologies d'avenir (PIA)	11 000	<ul style="list-style-type: none"> * Favoriser les démarches de progrès et améliorer la centralisation des informations (rapidité et interopérabilité des données) * Soutenir les programmes de recherche sur la réduction des émissions et de la consommation des intrants, la connaissance des constituants du lait et des produits laitiers, la sécurité sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> * Informatisation des démarches socles CBPE et BoviWell * Associer les filières dans la construction des appels à projet concernant la recherche appliquée 		<ul style="list-style-type: none"> * Aides au financement du développement de la base de données et de l'application informatique CBPE et Boviwell (logiciel) * Aide aux entreprises pour l'accès aux outils basés sur la modélisation (AQR, échantillonnage, microbiologie prévisionnelle) pour la sécurité sanitaire via les instituts techniques proposant des prestations d'accompagnement

AUTRES MESURES DU PLAN INTERMINISTÉRIEL

OUVERTES AUX ACTEURS DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

	Montant (millions €)	Objectifs / Ambitions de la filière	Propositions de la filière laitière	Situation actuelle / Etat des lieux	Conditions de réussite
Aides à l'embauche des jeunes de moins de 26 ans et des personnes handicapées	3 200	* Faire connaître les métiers du lait et les opportunités offertes par la filière laitière en matière d'installation de futurs entrepreneurs et de recrutements de salariés	Encourager l'apprentissage et l'alternance dans les différents maillons de la filière laitière, en particulier ceux où ils sont peu développés (collectivités publiques)	La filière laitière offre de nombreuses opportunités d'emplois : * 1 litre de lait sur 2 sera produit par la nouvelle génération d'ici 5 ans * L'industrie laitière recrute 3 000 personnes par an et 15 % des offres de CDI ne sont pas pourvues * La restauration collective doit former et recruter 10 000 cuisiniers au cours des prochaines années * Nombreuses offres d'embauche en direct ou via l'alternance chez les crémiers-fromagers	Rendre visible les métiers du lait, leurs formations et les opportunités d'emplois offertes par la filière laitière
Formation des jeunes sur les secteurs stratégiques et porteurs (cible : ensemble des jeunes qui arrivent sur le marché du travail dès septembre)	1 600	* Faire connaître les métiers du lait et les formations associées * Susciter des vocations pour combler les opportunités offertes par la filière laitière en matière d'installation de futurs entrepreneurs et de recrutement de salariés	* Faire découvrir les métiers du lait sur le terrain * Créer une passerelle unique pour la formation de l'ensemble des métiers de bouche		
Renforcer les compétences des actifs et transformer la formation professionnelle	1 000	* Faire connaître les métiers du lait * Renforcer les compétences des entrepreneurs et employés de la filière laitière	Rendre accessible les métiers du lait à des personnes en reconversion professionnelle issues de multiples secteurs économiques		
Maintien de l'emploi et des compétences : activité partielle de longue durée et FNE-Formation	7 600	* Soutenir les salariés et les entreprises laitières exposées à une baisse durable d'activité			

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

	Montant (millions €)	Objectifs / Ambitions de la filière	Propositions de la filière laitière	Situation actuelle / Etat des lieux	Conditions de réussite
Plan jeune / service civique	564	Faciliter l'accessibilité des métiers du lait	Mise en place d'un service civique agricole		



Centre National Interprofessionnel de l'Économie Laitière
Association Loi 1901 n° 74/489
42 rue de Châteaudun - 75314 PARIS CEDEX 09 - Tél. : 33(0)1 49 70 71 11

Contacts :

Caroline Le Poutier, Directrice Générale
Marie-Pierre Vernhes, Directrice des Affaires Publiques



Franceterrede**LAIT**

LA FILIÈRE LAITIÈRE S'ENGAGE

www.franceterredelait.fr

